



**HAL**  
open science

## L'œnotourisme dans le Haut-Médoc : point de vue d'un conservateur du patrimoine

Claire Steimer

► **To cite this version:**

Claire Steimer. L'œnotourisme dans le Haut-Médoc : point de vue d'un conservateur du patrimoine. Patrimoine et œnotourisme : identités culturelles régionales, production / consommation de vin et mondialisation, Bernard Cherubini, Jun 2018, Bordeaux, France. hal-04195281

**HAL Id: hal-04195281**

**<https://hal.science/hal-04195281>**

Submitted on 6 Sep 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L'œnotourisme dans le Haut-Médoc : point de vue d'un conservateur du patrimoine**

**Claire Steimer, conservateur du patrimoine, service du patrimoine et de l'Inventaire,  
Région Nouvelle-Aquitaine**

A la seule évocation du Médoc, grands crus classés et châteaux prestigieux se dessinent, s'imposent à l'esprit. Ces belles demeures sont l'emblème de cette région viticole du Bordelais, qui s'étend le long de l'estuaire de la Gironde. On distingue deux Médoc viticoles<sup>1</sup>, l'appellation « Haut-Médoc » au sud, sur une superficie de 4 657 hectares, et « Médoc » ou Bas-Médoc au nord, qui s'étend sur 5 742 hectares. Cette distinction relève à la fois d'une différence géographique<sup>2</sup> et d'un déficit de notoriété du Bas-Médoc qui ne peut rivaliser avec les grands crus du Haut-Médoc. A l'appellation générique Haut-Médoc, il faut effectivement associer les six appellations communales : Saint-Estèphe, Pauillac, Saint-Julien, Listrac-Médoc, Moulis-en-Médoc et Margaux.

L'estuaire de la Gironde et ses rives ont fait l'objet d'un inventaire du patrimoine architectural et paysager mené par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Gironde<sup>3</sup>. Selon la méthodologie de l'Inventaire général, il s'agit de « recenser, étudier et faire connaître » le patrimoine d'un territoire afin de mieux en comprendre l'occupation et l'évolution<sup>4</sup>. Cet état des lieux révèle notamment l'importance de la viticulture et les traces inscrites dans la pierre d'un riche passé.

La démarche de l'Inventaire permet de considérer l'œnotourisme selon deux axes : d'une part, il convient d'étudier ce phénomène comme une composante de l'histoire viticole, et de le replacer dans une chronologie séculaire ; d'autre part, il est intéressant d'observer comment l'œnotourisme se nourrit du patrimoine pour promouvoir les vins, les domaines et les terroirs. Dans cette mise en scène du vin, nous pourrions donc interroger la place du patrimoine, les choix assumés et les discours proposés, à la lumière des éléments de connaissance produits par l'Inventaire.

### **Une histoire de l'œnotourisme en Médoc**

On serait tentés de considérer l'œnotourisme comme un phénomène récent ; or, la découverte et la visite des domaines viticoles sont déjà courues au XIXe siècle. Certes, elles étaient réservées à quelques privilégiés, mais l'idée était bien de présenter les équipements, de montrer les étapes de fabrication du vin et d'expliquer les spécificités du cru. Si ces aspects intéressent dans un premier temps quelques spécialistes férus d'agronomie et d'agriculture – le plus célèbre est certainement Auguste Petit-Laffitte, professeur d'agriculture et inspecteur agricole du département de la Gironde sous le Second Empire - qui visitent plusieurs propriétés pour en décortiquer le fonctionnement, on assiste dans la seconde moitié du XIXe siècle au

---

1- Site [www.medoc-wines.com](http://www.medoc-wines.com) : le vignoble du Médoc s'étend sur 16 500 hectares, soit 14% du vignoble bordelais. Mise en place des appellations d'origine contrôlée par décret du 14 novembre 1936.

2- le « Bas » et le « Haut » font référence à l'aval et à l'amont de l'estuaire de la Gironde ; par ailleurs, les terres agricoles et les marais du Bas-Médoc ne s'élèvent pas au-delà de cinq mètres, là où le Haut-Médoc présente un relief légèrement plus marqué : le point culminant du Haut-Médoc, à 43 mètres, est situé au sud du bourg de Listrac.

3- L'estuaire est situé en Aquitaine pour sa partie girondine et en Poitou-Charentes pour la partie charentaise de la rive droite. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, il appartient à une seule et même région, la Nouvelle-Aquitaine.

4- Pour une présentation développée des missions et des outils de l'Inventaire : [www.inventaire.culture.gouv.fr](http://www.inventaire.culture.gouv.fr).

développement d'une littérature viticole destinée à un plus large public<sup>5</sup>. Le Classement des vins de Bordeaux établi à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1855 contribue largement à leur renommée ; l'impulsion est également donnée par des propriétaires - banquiers, industriels, négociants - qui bousculent les habitudes locales. C'est à cette époque que se multiplient les constructions ostentatoires qui bordent aujourd'hui la route des vins du Médoc. L'objectif est d'impressionner et de faire connaître son vin à travers une image forte, celle du château, largement diffusée par la suite sur les étiquettes des bouteilles. Les domaines s'exposent ainsi dans le paysage mais aussi dans une littérature « touristico-œnologique », dont l'ouvrage *Bordeaux et ses vins* constitue le « best-seller » : publié à partir de 1850, il est régulièrement mis à jour, augmenté et réédité<sup>6</sup>. Illustré de lithographies, ce guide reprend le classement des crus, agrémenté de commentaires sur l'histoire des lieux et des propriétaires. Lorsque le journaliste Bertall publie son « Voyage autour des vins de France »<sup>7</sup>, il propose les récits plein de verve de ses visites, tantôt accueilli par le propriétaire tantôt par le régisseur : à Château Laffitte, « M. Goudal, l'habile ministre de ce petit royaume, nous promena partout dans le domaine confié à ses soins. Nous avons vu ces grands celliers où s'agite autour des cuiviers et des vastes cuves un monde affairé de travailleurs ». On vient également déguster, comme le rapporte Alfred Danflou qui a l'occasion de goûter « Les grands crus bordelais »<sup>8</sup> et d'échanger sur leur qualité : « un gourmet parisien, qui nous accompagnait dernièrement dans un voyage en Médoc, nous disait en sortant de Pichon-Longueville où nous avons trouvé l'accueil le plus cordial, le plus empressé : « Nous venons de déguster un des vins les plus distingués du Médoc. – Nous partageons votre opinion, lui répondîmes-nous ; cependant, quelques amateurs trouvent qu'il pêche par son élégance excessive, d'autres disent par coquetterie (...) ». Toutes les composantes de l'œnotourisme sont déjà là ; les crises viticoles et les deux guerres mondiales ont certainement freiné cette tendance et il faut attendre les années 1980, pour voir émerger l'œnotourisme moderne, avec la création de la Maison du Tourisme et du vin, construite sur les quais de Pauillac en 1984-1986 par l'architecte Jean-Claude Duprat. Elle fait figure de prototype, à une époque où la promotion et la valorisation des vins sont encore rares, les domaines cultivant mystère et discrétion.

Cette initiative est à mettre en lien avec un renouveau architectural impulsé par quelques propriétaires qui font appel à de grands architectes pour la construction de bâtiments viticoles – on retrouve ainsi le même contexte favorable qu'au XIXe siècle ; s'il fallait avant tout répondre à un besoin d'équipements innovants et performants, il s'agissait également de marquer les esprits avec des formes architecturales inédites et de s'exposer à un plus large public. À Lafite, le propriétaire Eric de Rothschild sollicite en 1984 Ricardo Bofill pour concevoir un chai de 2000 barriques. L'architecte propose un espace enterré, dissimulé sous une croupe plantée de vignes, selon un plan circulaire inédit scandé de colonnes massives en béton. Ce chantier en annonce bien d'autres, associant aux lieux de vinification des halls de réception, comme c'est le cas à Pichon Longueville, avec la réalisation des architectes Patrick Dillon et Jean de Gastines : leur projet s'articule autour du château historique, au détriment des dépendances du XIXe siècle détruites et remplacées par une zone d'accueil avec musée et de nouveaux chais. L'initiative revient ici au groupe d'assurances AXA qui achète le domaine en 1987 et organise un concours d'architectes. Une exposition *Châteaux Bordeaux* met à

---

5- Sur la littérature viti-vinicole du XIXe siècle, voir BESCHI (A.), « L'invention d'un modèle : l'architecture des « chais » en Gironde au XIXe siècle », *In Situ* [En ligne], 21 | 2013, mis en ligne le 12 septembre 2014.

6- COCKS (C.), *Bordeaux et ses vins, classés par ordre de mérite*, 1<sup>ère</sup> édition, Bordeaux, Féret, 1850. Nouvelles éditions en 1868, 1874, 1881, 1886, 1893, 1898...

7- BERTALL, *La Vigne, voyage autour des vins de France, étude physiologique, anecdotique, historique, humoristique et même scientifique*, Paris, E. Plon, 1878.

8- DANFLOU (A.), *Les grands crus bordelais*. Bordeaux, s.d. [1867].

l'honneur, au Centre Pompidou à Paris<sup>9</sup>, la notion de « château viticole », si caractéristique du bordelais, et les différentes propositions des architectes dont la créativité avait été stimulée par le concours Pichon Longueville. L'ambition de projeter les domaines viticoles si traditionnels, si prestigieux dans l'ère de la modernité était ainsi exposée sans complexe.

Dans les années 1980, le château Prieuré-Lichine se dote d'une salle de dégustation boutique en béton, qui sert également d'héliport pour le propriétaire des lieux, le russe Alexis Lichine. Il possède aussi le château voisin de Lascombes à Margaux où il réunit sa collection d'art et organise d'importantes expositions qui participent à tisser un lien entre le milieu artistique et le monde viticole. En la matière, la famille de Rothschild avait été précurseur en confiant dès 1924 à de grands artistes la création des étiquettes de ses vins et en inaugurant en 1962 un musée conçu par Charles Siclis, architecte et décorateur, jouxtant les espaces de vinification au sein du domaine de Mouton Rothschild.

Philippe Raoux, quant à lui, transforme son domaine d'Arsac en œuvre d'art, opérant la restauration du château et du cuvier sous la conduite de l'architecte Patrick Hernandez. Le bâtiment du XIX<sup>e</sup> siècle se pare d'un bleu étonnant, tandis que la façade de la demeure est barrée de la *Diagonale*, œuvre monumentale en Corten de Bernard Venet, interpellant les visiteurs et bousculant la perception habituelle de cette architecture classique. Une collection d'art contemporain ponctue les abords des bâtiments. En 2007, il crée sur le modèle américain une « winery », concept qui s'est difficilement adapté à l'univers médocain. Le bâtiment aux formes futuristes contraste avec l'image si puissante des châteaux viticoles, diffusée sur les bouteilles de vin, au risque de décevoir les visiteurs en quête du château féérique.

A Bages (Pauillac), c'est le hameau qui devient le centre d'intérêt, éclipsant le château voisin de Lynch Bages. Son propriétaire, Jean-Michel Cazes, déjà à l'initiative du chantier de Pichon Longueville pour AXA, métamorphose le village délaissé en lieu d'attraction touristique : café-brasserie, boulangerie traditionnelle, boutique du vin et des arts de la table, boucherie-charcuterie, écoles du vin et de cuisine, ateliers artisanaux et aire de jeux pour enfants sont aménagés autour d'une place centrale. Cette réalisation a été saluée en 2010 par le conseil supérieur de l'œnotourisme, qui a décerné à la famille Cazes le prix d'honneur de « pionnier de l'œnotourisme » et en janvier 2011 par la *Revue des vins de France*, avec le titre « meilleur accueil dans le vignoble 2010 ».

Il apparaît donc, qu'en trente ans, quelques domaines emblématiques du Médoc ont ouvert la voie à la mise en scène de la production viticole, investissant des sommes considérables dans des travaux de modernisation et de promotion. On décèle dans ces réalisations l'influence étrangère, des vignobles californiens puis ceux de la Rioja, avec l'introduction en France de modèles viticoles inédits.

### **Le vin mis en scène : de la vigne au chai**

Une politique d'accueil du public, dans des lieux jusqu'alors exclusivement réservés au travail, se développe avec le souci d'expliquer la vinification. Le visiteur est ainsi invité à suivre le trajet de la vendange de la réception à la mise en bouteille. Sont alors privilégiées les ambiances traditionnelles, lorsque les éléments patrimoniaux ont échappé aux destructions antérieures : les dernières cuves en bois, les chais aux pierres apparentes et colonnes de fonte sont mis en valeur et dissimulent astucieusement l'inox et les autres avancées technologiques qui pourraient venir perturber « l'authenticité des lieux ». D'autres choisissent une mise en scène nettement contemporaine usant d'effets lumineux et aménageant des points de vue pour embrasser les alignements de barriques : en 1991, à Léoville-Poyferré (Saint-Julien-Beychevelle), les architectes bordelais Olivier Brochet, Christine Pueyo et Emmanuel Lajus associent le béton,

---

9- DETHIER (J.), dir., *Châteaux Bordeaux*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1988.

le bois, le verre, tout en respectant l'esthétique du chai, telle qu'elle est inscrite dans l'imaginaire collectif. A Château Lascombes, la lumière bleutée qui baigne le chai depuis 2001 est plutôt inattendue. Dans l'immense chai de Montrose inauguré en 2014, le visiteur peut admirer les précieuses barriques depuis une tribune, puis accéder au chai par un escalier monumental à double volée : l'effet est renforcé par un jeu de lumière qui peut également être modulé selon les ambiances souhaitées. Au domaine de Sociando-Mallet, des œuvres d'art s'exposent jusque dans le chai : les tableaux y côtoient les barriques.

Les cuviers, lieux stratégiques des délicates fermentations, deviennent aussi accessibles au grand public et sont intégrés au parcours de visite : la dernière réalisation de Prieuré-Lichine, du cabinet ArchiConcept'Europe (2012-2013), réunit une batterie de 34 cuves « tulipes » en béton, de forme tronconique favorisant le processus de macération. Différents modes d'éclairage s'adaptent tantôt au travail du personnel, tantôt à une mise en scène de l'espace pour les visiteurs.

Aujourd'hui, l'œnotourisme fait partie intégrante du développement des domaines viticoles : l'accueil des visiteurs, la découverte et la visite du domaine ont une incidence sur la conception et l'organisation des bâtiments. Les salles de dégustation et de réception se multiplient, entraînant bien souvent des changements d'affectation : l'ancien chai se transforme en salle de dégustation, l'ancien cuvier devient chai, tandis qu'un nouveau cuvier est construit... C'est l'éternelle adaptation des bâtiments à une activité toujours vivante, en perpétuelle évolution. Aménagés traditionnellement dans un coin du chai ou à l'entrée des propriétés, les lieux de dégustation se distinguent aujourd'hui, spécifiquement pensés et équipés pour la découverte des crus de la propriété. Largement ouverts sur le vignoble environnant, ils permettent de goûter le vin tout en admirant le paysage. La tour panoramique réalisée en 2014 par l'atelier d'architectes bordelais Lanoire et Courrian à Gruaud-Larose est l'aboutissement spectaculaire d'une programmation œnotouristique engagée depuis 2007, associant visites-dégustations, événements, animations, etc. À Pichon-Longueville Comtesse de Lalande, un nouveau cuvier a été construit en 2013 par l'architecte bordelais Philippe Ducos, où l'espace conçu selon le principe gravitaire, avec un niveau supérieur dégagé, permet un travail plus aisé aux employés. Des zones d'accueil, de réception et de dégustation y sont directement associées avec une terrasse ouverte sur le vignoble et l'estuaire. Ces architectures se substituent ou s'adjoignent aux bâtiments existants modifiant leur aspect. Un même architecte peut proposer des schémas très différents en fonction de l'histoire du site. Quand en 2007, Jean-Michel Wilmotte intervient pour remanier le célèbre cuvier de Cos d'Estournel, le palais orientalisant est relativement préservé à l'extérieur, ces motifs étant même repris et étendus à d'autres bâtiments de dépendance, tandis que les intérieurs sont entièrement repensés et modernisés. Plus récemment (2014-2015), il modernise le château Pédesclaux à Pauillac : de moindre notoriété que son voisin de Saint-Estèphe, la demeure est flanquée de deux extensions vitrées, avec salle de dégustation et bureaux ; un vaste bâtiment parallélépipédique en verre sombre laisse deviner la présence des cuves en inox, tandis que les chais et le bouteiller sont dissimulés en soubassement.

### **Le patrimoine : un argument œnotouristique ?**

Alors que l'œnotourisme ne cesse de prendre de l'ampleur, le patrimoine constitue pour les domaines une valeur ajoutée qui contribue au prestige du cru. Certes, la renommée de certains vins, comme Latour ou Margaux, suffit à la vente des bouteilles à des prix vertigineux, mais l'architecture n'en reste pas moins une image de marque indissociable de leur grandeur. Pour autant, parmi les labels recherchés, celui des Monuments historiques est plutôt rare dans le secteur viticole. En Médoc, peu de bâtiments viticoles sont protégés et, lorsqu'ils le sont, il s'agit de la demeure, isolée de ses bâtiments de dépendance pourtant indissociables de son

identité. Il faut reconnaître que le patrimoine spécifiquement viticole, technique, a longtemps été négligé, voire ignoré : l'élargissement permanent du champ patrimonial a finalement transformé le regard porté sur des chais et des cuviers jusqu'alors peu considérés. La faible représentation de châteaux viticoles protégés s'explique également par la réticence des propriétaires à se soumettre à une réglementation ressentie comme une somme de contraintes. En Médoc, deux sites prestigieux ont été classés en incluant les bâtiments de production : à Lafite, la protection établie en 1989 concerne les façades et toitures du château, le hall d'entrée avec son poêle, le grand salon, le salon d'été, le fumoir avec leur décor intérieur mais aussi les façades et toitures du cuvier, y compris les vingt-quatre cuves anciennes en chêne de Bosnie et le chai dit du vin nouveau ; à Château Margaux, l'ensemble des façades et des toitures du bâtiment principal et des communs ont fait l'objet d'une protection en 1965. Par ailleurs, le domaine est également « site classé » depuis 1946, selon la loi de 1930 reprise dans le Code de l'Environnement. Or, depuis quelque temps, la célèbre silhouette néoclassique de Château Margaux côtoie le cuvier conçu par l'architecte international Norman Foster. Une vaste vinothèque a été aménagée sous terre tandis que les anciennes cuisines des vendanges abritent désormais une salle d'exposition, consacrée à l'architecture du domaine. Château Margaux symbolise donc parfaitement la possible conciliation du passé et de l'avenir, la préservation du patrimoine et les avancées techniques.

La conservation régionale des Monuments historiques d'Aquitaine a engagé un recensement des domaines viticoles en Médoc avec proposition d'une inscription au titre des Monuments historiques. Cette démarche a abouti à la protection en 2011 de quelques châteaux – par exemple Rauzan-Ségla ou Giscours – trop faible représentation d'un patrimoine riche et varié. À l'échelle mondiale, l'UNESCO encourage « l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité ». Le label est incontestablement un atout en termes de notoriété et de retombées économiques pour les territoires concernés<sup>10</sup> ; il est aussi souvent perçu comme une entrave pour le développement des domaines viticoles. Pour preuve, la volte-face du Conseil des grands crus classés (dont la majorité sont en Médoc<sup>11</sup>) : un temps envisagées, l'inscription du « Classement des vins de Bordeaux en 1855 » au patrimoine culturel immatériel français, puis la candidature au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, ne sont, semble-t-il, plus d'actualité. Les propos d'un propriétaire de grand cru rapportés dans la presse témoignent de la méfiance vis-à-vis de toute protection ressentie comme contrainte : « C'était une mauvaise idée, confie le propriétaire d'un grand cru du Médoc. Être classé à l'Unesco, c'est fossiliser nos affaires. C'est aussi beaucoup d'ennuis et de pesanteurs dès que l'on veut bouger quelque chose. On le voit avec les immeubles classés dans le centre de Bordeaux, par exemple. Tout ça pour peu de bénéfiques potentiels »<sup>12</sup>. On peut toutefois modérer cette position, en saluant l'implication de certaines propriétés viticoles dans le projet de Parc naturel régional du Médoc, en cours de formalisation, dont la charte encourage et préconise des politiques de préservation des paysages et du patrimoine bâti.

Bien que méfiant vis-à-vis de la protection du patrimoine, le monde du vin a bien compris que l'histoire et l'architecture locales permettent d'affirmer une identité, de justifier une ancienneté qui constitue un atout marketing pour se distinguer à l'heure de la mondialisation. Le discours patrimonial s'articule autour d'éléments de langage récurrents<sup>13</sup> : terroir, culture, tradition...

---

10- DARNAY (S.), « Paysages viticoles : paysages ruraux ? Leur évolution sous l'influence du tourisme et de leur patrimonialisation », dans *Projets de paysages*, publié le 09/01/2018. [www.projetsdepaysage.fr](http://www.projetsdepaysage.fr)

11- Les crus classés en 1855 comptent à ce jour 61 propriétés dans le Médoc, une dans les Graves et 27 en Sauternais.

12- Article de *Sud Ouest*, 14 janvier 2016 : « Divisés, les crus classés en 1855 ne sont plus candidats à l'Unesco ».

13- DUBRULE (P.), *L'œnotourisme : une valorisation des produits et du patrimoine vitivinicoles*, rapport du Ministère de l'agriculture et de la Pêche, 2007. Consulté en ligne :

Toutefois, il se limite la plupart du temps à une séduisante légende qui doit marquer les esprits, sacrifiant souvent les données historiques et architecturales. Sous couvert de conservation du patrimoine, certains domaines s'engagent dans des projets qui confinent à son instrumentalisation. À Margaux, le château L'Abbé Gorce a été démonté pierre par pierre pour être « reconstruit » au cœur du bourg, alibi patrimonial d'un nouveau domaine en mal d'identité : le bâtiment converti en hall d'accueil a été complété par la construction de chais contemporains conçus par l'architecte Fabien Pédelaborde, faisant ainsi office de trait d'union entre passé et présent. Déraciné, l'édifice a perdu son nom et ses vignes : une nouvelle histoire est ainsi amorcée sous l'étiquette Marquis d'Alesme, discours fabriqué pour accompagner cette métamorphose audacieuse. Les commanditaires franco-chinois ont fait de ce néo-domaine un symbole du métissage culturel, mêlant au traditionnel château viticole médocain des décors d'inspiration asiatique. Le site internet affiche fièrement les origines du domaine, remontant au XVI<sup>e</sup> siècle, et réécrit l'histoire pour charmer les visiteurs. Internet est ainsi la vitrine, à travers laquelle spécificités historiques et authenticité sont vantées.

### **De la nécessité de l'Inventaire : connaissance et valorisation**

L'enquête d'Inventaire a permis d'identifier un patrimoine fragile et de replacer les transformations les plus récentes dans une perspective historique. Les bâtiments de vinification ont été ainsi sans cesse modifiés au gré des innovations techniques, ce qui rend difficile la conservation des différentes strates architecturales. Les équipements des siècles passés se révèlent inadaptés aux stratégies de développement des grands domaines. Certes, les châteaux, les demeures, symboles d'un passé prestigieux et d'une noble tradition, sont relativement épargnés mais les outils de production sont souvent détruits. Les crises du monde viticole au XX<sup>e</sup> siècle ont également entraîné la disparition de nombreuses propriétés : vignobles, demeures et dépendances n'y ont, dans certains cas, pas survécu. Les domaines des îles de l'estuaire qui ont connu leur apogée pendant et après le phylloxéra sont abandonnés au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle : les châteaux, les villages viticoles dépérissent, et il est aujourd'hui difficile d'imaginer l'activité, la vie qui y régnaient. Sur la terre ferme, le constat est également éloquent : l'ancien château Calvet-Croizet-Bages construit en 1875 à Pauillac est devenu dans les années 1960 centre culturel, dépouillé de son parc et de ses bâtiments de dépendance. La demeure de Bages-Monpelou a été cédée à la commune et transformée en école de garçons. À Margaux, l'ancien château Vincent abrite depuis 1998 un hôtel ; un spa y a été ajouté dans les années 2000, tandis que les alentours ont été aménagés en golf. Récemment, le château Morin, situé dans le hameau de Saint-Corbian à Saint-Estèphe, a été détruit : cette élégante demeure du XVIII<sup>e</sup> siècle, propriété de la maison de Champagne Roederer, n'a pu rivaliser avec la perspective d'agrandir le vignoble ; à l'emplacement des bâtiments dépréciés, la vigne conquérante est désormais plantée. Les bâtiments de vinification échappent parfois à la destruction et sont adaptés à de nouveaux usages : à Margaux, l'ancien cuvier médocain de La Colonie abrite depuis quelques années une chocolaterie, dont la spécialité « les sarments du Médoc » évoque indirectement la fonction première de l'édifice.

Si les bâtiments des grands domaines sont menacés, le patrimoine viticole plus modeste est encore plus vulnérable. Murs de clôture, cabanes de vigne, logements ouvriers, petits chais sont bien malmenés dans une trame bâtie en pleine mutation. À quelques kilomètres seulement de la métropole bordelaise, les communes médocaines sont confrontées à l'étalement urbain, à la déshérence et aux mutations des centres-bourgs. L'implantation du bâti, isolé ou regroupé en hameaux et villages, est perturbée par les nouveaux modes d'habiter le territoire. Héritages des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les traditionnelles unités d'habitation, organisées en alignement, avec dépendances donnant sur une cour souvent équipée d'un puits, sont largement modifiées. La

disparition progressive des petites propriétés viticoles familiales condamne les chais, encore parfois repérables à leurs baies de décharge. Au mieux convertis en garage ou en débarras, ils sont fréquemment détruits, effaçant ainsi toute trace d'un mode de vie local.

Quant au matériel, le béton et de l'inox sont préférés au bois. Quelques cuves en bois apportent encore parfois un charme suranné, là où l'inox ou le béton offrent des atouts considérables en termes d'hygiène et d'inertie thermique notamment. Château Latour (Pauillac) a été l'un des premiers domaines à amorcer cette mutation et dès 1964, le cuvier est équipé de cuves inox. Certains bâtiments maintiennent des aménagements d'époque, convertis ainsi en espace quasi-muséal : à Lynch Bages, le cuvier du XIX<sup>e</sup> siècle constitue aujourd'hui l'un des exemples de cuviers médocains les mieux conservés, épargné et délaissé au profit d'un cuvier inox construit à proximité. Ailleurs, des éléments épars subsistent, l'ancien pressoir ou la bouchonneuse, réutilisés en décoration. D'où l'intérêt, à travers un inventaire du patrimoine, de préserver la mémoire des lieux et de comprendre ces mutations et leurs conséquences. L'Inventaire permet en outre de montrer que l'histoire viticole du Médoc ne se résume pas à celle des grands domaines, en révélant leurs autres composantes incontournables : les chais, les murs de clôture, les cabanes de vigne, les ports qui permettaient l'exportation des barriques, et qui marquent encore aujourd'hui le territoire et les paysages.

## CONCLUSION

L'étude menée sur le patrimoine viticole des bords d'estuaire montre la nécessité de la démarche d'Inventaire pour une meilleure connaissance, une conservation raisonnée et une mise à disposition des ressources documentaires. Elle permet d'envisager l'œnotourisme dans la lignée de l'histoire viticole du Médoc et d'en décrypter les formes. Aucun doute, le patrimoine est au cœur de ces politiques de découverte, renouvelées et réinventées ces dernières années. C'est d'ailleurs l'histoire et l'architecture qui défilent lorsqu'on emprunte la mythique route des Châteaux du Médoc. Pour aller au-delà de cette carte postale, les travaux de l'Inventaire sont diffusés sous différentes formes, accessibles à tous, propriétaires privés, élus, associations, touristes... afin d'alimenter les projets de valorisation du territoire. L'ensemble des données est consultable sur internet sous forme de dossiers abondamment illustrés<sup>14</sup>. Par ailleurs, l'ouvrage publié dans la collection *Images du patrimoine*<sup>15</sup> met à l'honneur les photographies prises lors des campagnes d'Inventaire<sup>16</sup>. Par l'image, c'est un portrait du territoire viticole qui est ainsi dressé, contribuant à sensibiliser un large public. Quant à l'ouvrage publié dans la collection *Visages du patrimoine*, réalisé à la demande de la communauté de communes Médoc Estuaire<sup>17</sup>, il replace le patrimoine viticole au cœur des richesses multiples et variées du sud du Médoc, proposant des parcours de découverte. Ces outils, réalisés par des professionnels du patrimoine, donnent ainsi des clés de lecture pour appréhender le patrimoine viticole dans toute sa diversité.

---

14- Dossiers en ligne sur le site : <http://inventaire.aquitaine.fr/>

15- BESCHI (A.), STEIMER (C.), BARROCHE (A). (Photographe), *Estuaire de la Gironde : paysages et architectures viticoles*, Lyon, Lieux dits, 2015.

16- Voir les collections de l'Inventaire : les *Parcours du patrimoine*, les *Images du patrimoine* et les *Cahiers du patrimoine* : [www.inventaire.culture.gouv.fr/](http://www.inventaire.culture.gouv.fr/).

17- GROLLIMUND (F.), *Médoc estuaire, des vignes aux rivages*, Bordeaux, Le Festin, 2016.